



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

7, Impsse Palmier, Rue Charlemagne Péralte
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



Projet : K-HTI-2018-4086

TERME DE REFERENCE : EVALUATION FINALE DU PROJET INTITULE :

**Projet de relèvement post-séisme 2018 des familles affectées de la communauté de Baudin,
commune de Port-de-Paix**

Mars 2020



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

7, Impasse Palmier, Rue Charlemagne Péralte
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



1. Présentation et mise en contexte

Le Groupe d'Appui au Développement Local (GADEL) est une association sans but lucratif qui s'intéresse et s'engage dans le développement endogène d'Haïti à travers les axes de protection de l'environnement, réduction des risques de catastrophes, gestion de déchets et adaptation au changement climatique, tout en assurant le respect et dignité des communautés locales dans les zones d'intervention. La Gestion des Risques de Désastre (GRD) est le domaine de prédilection de GADEL de par ses expériences. Ainsi, après le récent séisme modéré du 6 octobre 2018 dans le Nord-ouest ayant tué 11 personnes, endommagé 11 milles maisons et détruit 1500 autres (Rapport DPC), grâce à l'appui financier de Diakonie Katastrophenhilfe, GADEL a appuyé les efforts de relèvement post-séisme des familles affectées à Baudin, à travers le projet **K-HTI-2018-4086** intitulé « **Projet de relèvement post séisme d'octobre 2018 de la communauté de Baudin, 1^{ère} section communale de Port-de-Paix** ».

C'est en ce sens que GADEL élabore ces termes de référence afin d'embaucher les compétences d'un Expert local ou national pour réaliser l'évaluation finale dudit projet.

2. Justification et motif du projet

En plus du récent séisme qui a mis à nu les faibles capacités de préparation et de réponse aux désastres de la population locale, les conditions de forte vulnérabilité aux risques multiples n'ont pas changé de manière significative.

Depuis ces dix dernières années, le département du Nord-Ouest et la commune de Port-de-Paix en particulier vivent une situation de crise environnementale permanente. L'aval de la section de Baudin, notamment bas Déroulin et Nan Grigri, est souvent affecté par des inondations dues aux débordements de la ravine Déroulin et des eaux de ruissellement. La configuration morphologique de la section, sa position géographique, la dégradation de l'environnement physique, les constructions anarchiques et l'inefficacité du réseau de drainage sont autant de facteurs qui engendrent le niveau de vulnérabilité de la section à l'inondation. Cette situation déjà précaire s'est aggravée avec le passage du séisme du 6 octobre 2018.



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

7, Impasse Palmier, Rue Charlemagne Péralte
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet K-HTI-2018-4086, GADEL et DKH ont appuyé les efforts de relèvement de la population victime et du même coup, renforcer la capacité du Comité Local de Protection Civile (CLPC) et de la population de cette section communale à mieux faire face aux événements naturels adverses auxquels la section communale se trouve exposée.

Les principaux objectifs visés par cette action sont les suivants : (i) *Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de préparation et de réponse aux désastres au niveau de la section de Baudin et ses alentours et (ii) Contribuer à recouvrir les moyens d'existence des familles de Baudin et de ses alentours affectées par le séisme du 6 octobre 2018.*

3 Présentation du projet :

3.1 Zone d'intervention du projet

Avec une superficie de 19.65km², Baudin est compté parmi les sections communales les plus à risque de la commune de Port-de-Paix. De par sa situation géographique, cette section communale, se trouve prise au Nord par le canal de La Tortue où passe la faille Septentrionale et au Sud par une chaîne de montagnes en grande partie dénudées, conséquence d'un déboisement outrancier et d'une pratique agricole non appropriée. Au niveau des mornes, prennent naissance tout un réseau de ravines dont les principales, en terme de dimension et de capacité de nuisance sont : *Ravine Déroutin, Ravine Jean Baptiste, Ravine Nan Sophie et Ravine Nan Madelon*. Cela explique que cette section communale soit fortement exposée aux phénomènes naturels, notamment les inondations, rendant la population très vulnérables et fragilisant le milieu naturel. De manière administrative, Baudin est constituée de 42 localités dont 6 seulement sont urbaines situées en aval avec une forte agglomération au bord de la mer. La partie en amont est la partie rurale de la section constituée de mornes et un sol très instable provenant d'une marne basaltique très friable.

3.2 Parties prenantes :

Les principales parties prenantes visées pour cette action sont :



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

7, Impasse Palmier, Rue Charlemagne Péralte
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



- a) La Direction de la Protection Civile (DPC) à travers le CLPC1 de Baudin qui a été le bénéficiaire direct. La DPC se chargeait de fournir les orientations techniques nécessaires à la réussite des activités notamment les formations.
- b) La direction départementale du Nord-Ouest des travaux publics constitue également un acteur clé dans la conduite des formations en parasismique et la construction des maisons modèles au niveau de la section communale.
- c) Le Ministère de l'Environnement par l'intermédiaire de sa direction départementale participait à la conduite des activités de conservation des sols et des eaux, à la définition de la stratégie d'encadrement du Comité de Gestion de Bassin Versant (CGBV) et à l'organisation des ateliers de sensibilisation sur la gestion et la protection de l'environnement, ainsi que la conservation des ressources naturelles.
- d) Le Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) et la mairie de Port-de-Paix ont supporté la mise œuvre de l'action dans toutes ses composantes et représentent l'Etat haïtien. Elle appuie les efforts de sensibilisation de la population pour atténuer les risques de conflits fonciers.
- e) Le Comité de Gestion du Bassin Versant (CGBV) de Déroulin a joué un rôle important dans le PGDC ainsi que dans la sensibilisation de la communauté et le suivi des travaux.
- f) Les tables sectorielles existantes (agriculture, environnement et réduction de risque) dans la commune sont des espaces que l'on a utilisés pour partager avec les partenaires le déroulement des activités. Elles servent aussi d'espace de concertation permettant d'atténuer ou résoudre les difficultés rencontrées au cours de l'exécution du projet.

Le projet est mis en œuvre par une équipe composée de :

- Un coordonnateur de projet, un officier de projet, un ingénieur (responsable de chantier), un agent de liaison communautaire et un responsable de suivi; accompagnant les autorités locales et appui aux familles vulnérables.

¹ Comité Local de Protection Civile



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

7, Impasse Palmier, Rue Charlemagne Péralte
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



Une des originalités du projet est la réalisation de formation en constructions parasismique et paracyclonique de trente-cinq (35) techniciens en maçons pour la construction de cinq (5) maisons modèles en parasismique et paracyclonique.

3.3. Bénéficiaires

Cette action a été pris en compte les bénéficiaires ci-dessous :

- ❖ 314 familles sinistrées par le séisme du 6 octobre 2018 au niveau de Baudin ;
- ❖ 25 membres du CLPC, 24 membres PFAP et 15 membres du CGBV;
- ❖ 300 familles bénéficieront des kits NFI pré-positionnés en cas de survenance d'une nouvelle catastrophe;
- ❖ 300 familles bénéficieront d'un accompagnement de proximité pour développer leur Plan d'Urgence Familiale (PUF), sorte d'outil de préparation et de réponse aux catastrophes au niveau des familles prônée par la DPC ;
- ❖ 35 bosses maçons ont reçu de formation en constructions parasismique et paracyclonique ;
- ❖ Création d'une Equipe d'Intervention Communautaire (EIC) constituée de 15 jeunes pour mieux accompagner les communautés dans la prévention et la gestion des catastrophes ;
- ❖ 5 familles vulnérables qui ont leurs maisons détruites lors du tremblement de terre du 6 octobre 2018 ont bénéficié une maison modèle en constructions parasismique et paracyclonique ;
- ❖ 62 personnes ont participé dans un exercice de simulation communautaire sur le séisme ;
- ❖ 45 familles ont été suivie dans le cadre du PUF ;
- ❖ Environ 8400 familles de Baudin seront touchées par des activités de livelihood.

La durée du projet est de 15 mois allant de la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2020.



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

7, Impasse Palmier, Rue Charlemagne Péralte
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



3.4. Résultats et activités du projet

R1O1 : Les membres du CLPC et les familles de Baudin sont mieux préparés à répondre aux désastres.

A1R1 : renforcement et formation des membres du CLPC;

A2R1 : Sensibilisation de la population de Baudin sur le séisme ;

A3R1 : Achat et installation des équipements du COUL;

A4R1 : Organisation d'un exercice de simulation aux risques sismiques;

A5R1 : Constitution, pré-positionnement de stocks d'urgence ;

A6R1 : Aménagement de la voie d'accès au COUL et landscaping

A7R1 : Développement des PUF de manière participative avec ménages à haut risque

A8R1 : Mise en place d'une Equipe d'Intervention Rapide (EIR)

A9R1 : Suivi des ménages participants.

R2O1 : Les Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) des familles affectées et maçons sur les techniques de construction sure sont améliorées

A1R2 : ciblage et sélection des familles et des maçons ;

A2R2 : recrutement de formateurs/consultants externes

A3R2 : formation des familles et maçons en technique de construction parasismique ;

A4R2 : ciblage et sélection des familles bénéficiaires des modèles de maisons expérimentales ;

A5R2 : construction des maisons modèles ;

A6R2 : vulgarisation des modèles ;

A7R2 : suivi et capitalisation des modèles.

R3O2 : les conditions d'existence des familles sinistrées par le séisme d'octobre 2018 de Baudin et de ses alentours sont améliorées par des travaux d'aménagement de pistes agricoles et de conservation de sol et des eaux.

Actions spécifiquement contre les inondations : Traitement de ravines.



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

7, Impasse Palmier, Rue Charlemagne Péralte
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



A1R3 : Prospection des ravines à traiter et évaluation faisabilité technique

A2R3 : Profil technique et emplacement des structures ;

A3R3 : Acquisition de matériaux et matériels végétaux ;

A4R3 : Erection de structures de correction des ravines ;

A5R3 : Végétalisation des berges des ravines ciblées ;

A6R3 : Renforcement du Comité de Gestion du Bassin Versant du projet K-HTI-2015-4090.

Actions spécifiquement contre l'érosion et les glissements de terrain

A7R3 : Mise en place des structures antiérosives sur les versants suivant les courbes de niveau

A8R3 : Végétalisation des structures antiérosives installées;

A9R3: Suivi des structures de conservation de sol installées

Actions spécifiques aux pistes agricoles

A10R3 : sélection de voies agricoles à aménager ;

A11R3 : sélection de la main d'œuvre locale ;

A12R3 : aménagement des pistes agricoles sélectionnées ;

A13R3 : suivi des travaux réalisés.

4 : Description de la Mission d'Evaluation

4.1.- Objectifs de l'évaluation

L'évaluation se situe à la fin du projet. Elle doit permettre d'évaluer ce qui a été réalisé, d'en tirer les principales leçons apprises, et de préparer l'avenir à court terme (fin du projet) et à moyen terme.

4.2.- Critères d'évaluation

L'évaluation portera de manière globale notamment sur :

Pertinence

- La conception du projet est-elle cohérente en regard des problèmes et besoins réels identifiés dans la zone cible ?



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

7, Impasse Palmier, Rue Charlemagne Péralte
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



- Le cadre logique du projet est-il cohérent en regard de ses composantes : l'objectif de développement, les objectifs spécifiques, les résultats attendus, les activités et les indicateurs ?
- Les méthodologies employées sont-elles adaptées au contexte local ?

Cohérence entre les objectifs, les actions prévues et les moyens.

Efficiences

- Avec quelle efficacité et est-ce en temps voulu que ce projet a été mis en œuvre et géré en conformité avec le document du Projet ?
- Quels types d'obstacles le projet a-t-il rencontrés et dans quelle mesure cela a affecté son efficacité ?
- Dans quelle mesure le modèle de gestion du projet (RH et moyens financiers, coordination, outils de communication) a-t-il été efficace par rapport aux produits et effets obtenus ?

Efficacité

- Les activités ont-elles été réalisées comme prévues (quantité et temps) ?
- Quels sont les résultats qui ont été atteints ? Dans quelle proportion ?
- Dans quelle proportion les objectifs du projet ont-ils été atteints ? L'ont-ils été dans les délais prévus ?
- Quelle méthodologie et approche ont été utilisées pour atteindre ces objectifs ? Correspondaient-elles à ce qui était prévu dans le cadre du projet ?
- Quel est le niveau d'utilisation, par les groupes cibles, des services offerts dans le cadre du projet ?

Impacts

- Identifier et analyser les changements significatifs que le projet a apporté/introduit dans la vie des bénéficiaires.
- Quelle différence réelle l'intervention a-t-elle faite dans la vie des bénéficiaires ?
- Évaluer les progrès vers l'impact réel du projet.



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

7, Impasse Palmier, Rue Charlemagne Péralte
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



Pérennité des actions mises en œuvre et des bénéfices obtenus

Une analyse plus détaillée sera faite sur chaque composante du projet

- a. Les membres du CLPC et les familles de Baudin sont mieux préparés à répondre aux désastres ;
- b. Les Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) des familles affectées et maçons sur les techniques de construction sûre sont améliorées ;
- c. les conditions d'existence des familles sinistrées par le séisme d'octobre 2018 de Baudin et de ses alentours sont améliorées par des travaux d'aménagement de pistes agricoles et de conservation de sol et des eaux.

5. Résultats attendus et livrables

- Une méthodologie finalisée après les premiers échanges de cadrage avec GADEL. Plan de travail finalisé et outils de collecte de données Un rapport d'évaluation en français avec ses annexes : liste d'enquêtés, questionnaire d'enquête ou tout autre document produit lors de ce travail. Des recommandations pour le court et le moyen terme

6. Méthodologie Durée et Calendrier indicatifs

La durée de l'évaluation est d'un (1) mois. Afin de recueillir des données quantitatives, des enquêtes auprès des bénéficiaires devront être réalisées. L'équipe du projet pourra y participer. Dès qu'il sera désigné, le consultant pourra prendre contact avec l'équipe pour mettre au point les modalités de cette enquête qui pourra être réalisée avant la mission de terrain.

6.1. Documents à consulter

L'équipe d'évaluation prendra en considération tous les documents pertinents du projet, tels que les documents du projet, le document de suivi évaluation du projet, les études réalisées et les rapports de formation, la révision budgétaire, les rapports techniques, le rapport de l'évaluation à mi-parcours, les rapports de missions d'appui et tout autre document pertinent. GADEL mettra tous ces documents à la disposition du consultant.

7. Profil des candidats et modalités de sélection

Les compétences suivantes sont recherchées:



GROUPE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL

7, Impasse Palmier, Rue Charlemagne Péralte
(509) 4036-4899/3168-0506/3827-4608
gadel_haiti@hotmail.fr
www.gadelhaiti.com



- i) Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en agronomie, agro-économie, géographie, sciences sociales ou dans une discipline connexe
- ii) Avoir au moins une expérience d'au moins 4 ans en matière de suivi-évaluation, de gestion des risques et de désastre, de renforcement communautaire et en analyse de construction de bâtiment
- iii) Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe
- iii) Avoir une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapport
- iiii) Maîtriser parfaitement la langue française qui sera la langue de travail pendant toute la mission.

8. Soumission de dossiers

Les candidats intéressés doivent, sous couvert d'une lettre de motivation envoyer une proposition technique et financière de 10 pages au maximum (ainsi que leurs CV, en soulignant les points les plus pertinents pour cette

Évaluation) **au plus tard le 16 mars 2020 à 4h00 PM**, à l'adresse suivante : gadel_haiti@hotmail.fr ou de passer

- Au bureau de GADEL au # 7, impasse Palmier, rue Charlemagne Péralte, Port-de-Paix
- Au bureau Diakonie Katastrophenhilfe au # **128 A, Juvénat 5, Pétion-ville, Haïti.**

Les propositions complètes et détaillées devront comprendre :

- Votre compréhension de la mission (1-2 pages) .
- La méthodologie proposée pour sa mise en œuvre (3-5 pages)
- Le chronogramme détaillé
- Le/les CV du/des évaluateurs
- Le budget détaillé